



Investir dans les populations rurales

Conseil d'administration

Cent quarante et unième session

Rome, 24 avril 2024

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2023

Cote du document: EB 2024/141/R.23

Point de l'ordre du jour: 15

Date: 21 mars 2024

Distribution: Publique

Original: Anglais

POUR: INFORMATION

Questions techniques:

Advit Nath

Directeur et Contrôleur
Division du Contrôleur financier
courriel: a.nath@ifad.org

Allegra Saitto

Cheffe, information financière et finances
Division du Contrôleur financier
courriel: a.saitto@ifad.org

Examen de haut niveau des états financiers du FIDA pour 2023

I. Introduction

1. Le présent document a pour objet de fournir un complément d'information relatif aux états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. L'analyse qu'il propose porte sur les activités principales du FIDA telles qu'elles ressortent des états financiers le concernant uniquement; y figurent des détails et des commentaires de la direction concernant les principaux chiffres et tendances.

II. Contexte financier extérieur et intérieur

2. En 2023, le contexte extérieur a été notamment marqué par les effets persistants des conflits et une instabilité croissante. Face à ces difficultés, le FIDA:
 - a maintenu ses interventions axées sur la sécurité alimentaire, l'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité;
 - a continué de mettre en œuvre les projets financés au titre de l'Initiative de riposte à la crise pour soutenir les pays touchés par la crise alimentaire au moyen de ressources accordées sous forme de dons;
 - a renforcé son appui au secteur privé avec le déploiement de sa Stratégie de collaboration avec le secteur privé.
3. Toutes les économies ont enregistré des signes d'inflation et, partant, les taux d'intérêt ont affiché une tendance à la hausse.
4. Le taux de change entre droit de tirage spécial (DTS) et dollar des États-Unis (USD) a augmenté, passant de 1,335 à la fin de 2022 à 1,344 au 31 décembre 2023.
5. Les opérations et la situation financière du FIDA sont restées stables, et tous les indicateurs financiers ont été maintenus dans les limites établies. En 2023, les agences Fitch Ratings et Standard & Poor's ont confirmé la note AA+ (assortie de perspectives stables) du FIDA en raison de sa solide capitalisation, de la situation de ses liquidités, de son cadre de gestion des risques et de l'appui de ses États membres.

III. Chiffres clés et ratios

6. Les annonces de contributions à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA12) ont atteint 1,28 milliard d'USD au 31 décembre 2023. Des contributions supplémentaires ont été reçues, et les fonds propres du FIDA ont été portés à 10,4 milliards d'USD. La position nette globale en fonds propres s'élevait à 7,9 milliards d'USD au 31 décembre 2023. La Consultation sur FIDA13 s'est tenue durant l'exercice 2023, et les annonces de contribution ont atteint le montant record de 1,34 milliard d'USD.
7. La viabilité financière à long terme continue de faire l'objet d'un suivi rigoureux. Le ratio des prêts improductifs s'est détérioré (de 2,15% en 2022, il est passé à 2,3% en 2023) du fait d'un nouveau cas de défaut (Cuba).
8. Durant l'année, le FIDA a accordé à la Somalie un allègement de dette intermédiaire au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (Initiative PPTE), grâce aux contributions compensatoires (d'un montant total de 5,8 millions d'USD) reçues du Fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette des pays pauvres très endettés. L'Allemagne a versé 6,0 millions d'EUR supplémentaires au FIDA en 2023 pour contribuer à l'apurement des arriérés de la Somalie¹.

¹ La Belgique, l'Italie et la Suède avaient déjà apporté un soutien en 2022 pour apurer les arriérés de la Somalie.

9. Au cours de l'exercice 2023, le Fonds a approuvé de nouveaux projets (prêts et dons) pour un montant total de 532,4 millions d'USD. Les décaissements au titre des projets et autres initiatives se sont élevés à 898,2 millions d'USD. Les dépenses de fonctionnement sont restées en dessous du seuil de 2% du montant total des actifs.
10. Le tableau 1 présente un récapitulatif des principaux résultats financiers.

Tableau 1
Principaux résultats financiers
(En millions d'USD)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Total des actifs	10 567	10 240	10 596	9 883	9 399	9 286
Contributions au titre de la reconstitution des ressources (fonds propres)	10 373	10 185	10 104	9 170	9 073	8 938
Encours des prêts	8 367	7 998	8 111	8 050	7 501	7 182
Montant net des fonds propres/encours des prêts	94,7%	99,6%	105,8%	102,0%	107,0%	114,0%
Financements approuvés au titre de projets	532	1 043	892	824	1 671	1 176
Décaissements	898	934	906	778	855	826
Dépenses de fonctionnement/total des actifs (sur une base annuelle)	1,9%	1,9%	1,8%	1,7%	1,8%	1,9%

11. Malgré la valeur négative des bénéfices non distribués, le montant global net des fonds propres du FIDA est positif; fin 2023, il représentait 75,0% du montant total des actifs en valeur nominale. Fin 2023, le montant total des actifs du FIDA (10,6 milliards d'USD en valeur nominale) était suffisant pour couvrir le montant total du passif (2,6 milliards d'USD), les engagements relatifs aux prêts non décaissés (4,0 milliards d'USD) et les engagements au titre des dons non décaissés (0,9 milliard d'USD).
12. Au 31 décembre 2023, tous les paramètres de risque financier se situaient à l'intérieur des limites établies par les politiques ou contrats du FIDA. Les ratios financiers sont présentés dans le tableau 2 ci-après.

Tableau 2
Ratios financiers
(En pourcentage)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	Seuil
Fonds propres/total des actifs	99,2	100,4	96,2	93,7	97,5	97,3	s.o.
Dette/fonds propres disponibles*	29,0	24,9	19,5	14,6	9,8	7,5	< 50
Liquidités/actifs	15,2	14,0	13,3	11,8	10,7	11,2	s.o.
Couverture du service de la dette	21,7	10,5	6,8	4,1	1,2	0,2	s.o.

* Seuil défini dans la Politique d'adéquation des fonds propres.

IV. Gestion des risques

13. **Adéquation des fonds propres.** Le principal indicateur de l'adéquation des fonds propres utilisé par le Fonds en interne est le ratio de fonds propres utilisables. Ce ratio permet de déterminer le degré d'emploi des fonds propres du FIDA et le volume de ressources disponibles pour les engagements futurs. Pour assurer au Fonds une solide capitalisation et le maintien d'une bonne note de crédit en permanence, la trajectoire d'utilisation des fonds propres est gérée dans les limites imposées par des seuils de tolérance appropriés, qui garantissent que le FIDA dispose de suffisamment de fonds propres pour couvrir les pertes prévues et imprévues liées aux risques essentiels et autres inhérents à ses opérations. Au

31 décembre 2023, le ratio d'endettement (dette/fonds propres disponibles) était de 29,0%, soit parfaitement dans les limites fixées; il fait l'objet d'un suivi attentif.

14. **Risque de liquidité.** La situation de trésorerie du Fonds respectait les seuils définis en la matière. À la fin du quatrième trimestre de 2023, les liquidités représentaient 15,2% du total des actifs. Le FIDA a également continué de respecter les ratios prudentiels internes en matière de liquidités et les exigences des agences de notation.
15. **Risque de taux d'intérêt.** Ce risque est défini comme le potentiel de pertes résultant de mouvements défavorables des taux d'intérêt du marché. Il est atténué par la réduction de l'asymétrie de durée entre les actifs (portefeuille de placements et portefeuille de prêts) et les éléments de passif (ressources empruntées). Le tableau 3 ci-après présente un récapitulatif de la marge d'intérêt sur la période 2018-2023.

Tableau 3
Marge d'intérêt
(En milliers d'USD)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Produit des prêts	123 572	79 638	68 084	70 158	68 669	65 545
Produit net des placements	78 075	5 909	6 257	7 295	23 716	1 035
Charges d'intérêt des prêts	(77 506)	(17 028)	(3 346)	(1 164)	(1 054)	(820)
Marge d'intérêt	124 141	68 519	70 995	76 289	91 331	65 760
Marge d'intérêt/actifs productifs	1,4%	1,2%	0,9%	0,9%	0,8%	1,1%

16. En 2023, le FIDA a conclu avec la Banque européenne d'investissement une nouvelle facilité d'emprunt pour un montant total de 500 millions d'EUR, et a encaissé une première tranche d'un montant équivalant à 165,8 millions d'USD. Le Fonds a également émis des placements privés en euro, pour un total équivalant à 194,4 millions d'USD. Pour atténuer les risques de change et utiliser la devise des actifs à financer, le FIDA a conclu deux swaps de devises. Aux fins d'atténuation du risque de taux d'intérêt, le FIDA a conclu deux swaps de taux d'intérêt pour convertir la structure des taux d'intérêt des éléments de passif d'un taux fixe à un taux variable, conformément au taux appliqué aux prêts à des conditions ordinaires. Le FIDA applique une comptabilité de couverture selon la Norme internationale d'information financière 9 (IFRS 9) à des relations de couverture individuelles déterminées lorsque les conditions énoncées par la norme sont remplies. Le tableau 4 décrit l'ajustement de couverture de l'obligation et la variation à la juste valeur des swaps, qui sont très proches l'un de l'autre (ou sont similaires).

Tableau 4
(En milliers d'USD)

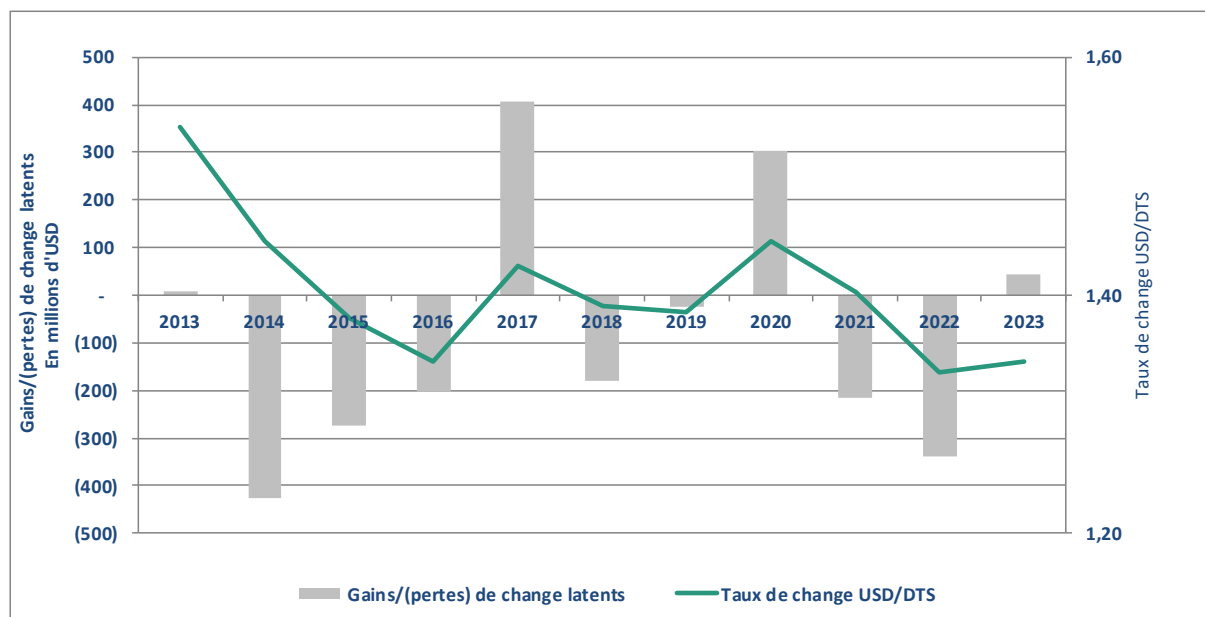
31 décembre 2023	Valeur notionnelle	Éléments de passif en valeur de couverture	Ajustement de couverture sur les dérivés
Swaps de devises à taux variable	(198 837)	8 828	(10 601)
Couverture de la juste valeur – risque de taux d'intérêt	(150 000)	(15 432)	14 842

17. **Risque de change.** Le FIDA conduit ses opérations dans diverses monnaies, et ses livres comptables sont tenus en dollar des États-Unis. La conversion de la valeur des actifs en dollar des États-Unis aux fins d'information a invariablement généré des mouvements de change qui apparaissent comme des pertes ou des gains latents dans l'état du résultat global du FIDA. Les fluctuations du taux du dollar des États-Unis par rapport aux autres monnaies et, en particulier, par rapport au taux de change du DTS ont toujours été source de volatilité dans les comptes du FIDA.

Les fluctuations de change se sont jusqu'à présent compensées, comme le montre le graphique 1 ci-après.

Graphique 1

Évolution des gains/(pertes) de change latents dus aux fluctuations du taux de change USD/DTS entre 2013 et 2023



18. Au cours de l'année 2023, le DTS s'est apprécié de 0,7% environ par rapport au dollar des États-Unis (passant de 1,335 à la fin de 2022 à 1,344 au 31 décembre 2023). Le taux de change USD/EUR a augmenté, passant de 1,067 à la fin de 2022 à 1,104 au 31 décembre 2023. Fin décembre 2023, les gains de change latents se chiffraient à 42,5 millions d'USD. Le tableau 5 fournit quelques précisions sur les principaux facteurs.

Tableau 5

Variations de change

(En millions d'USD)

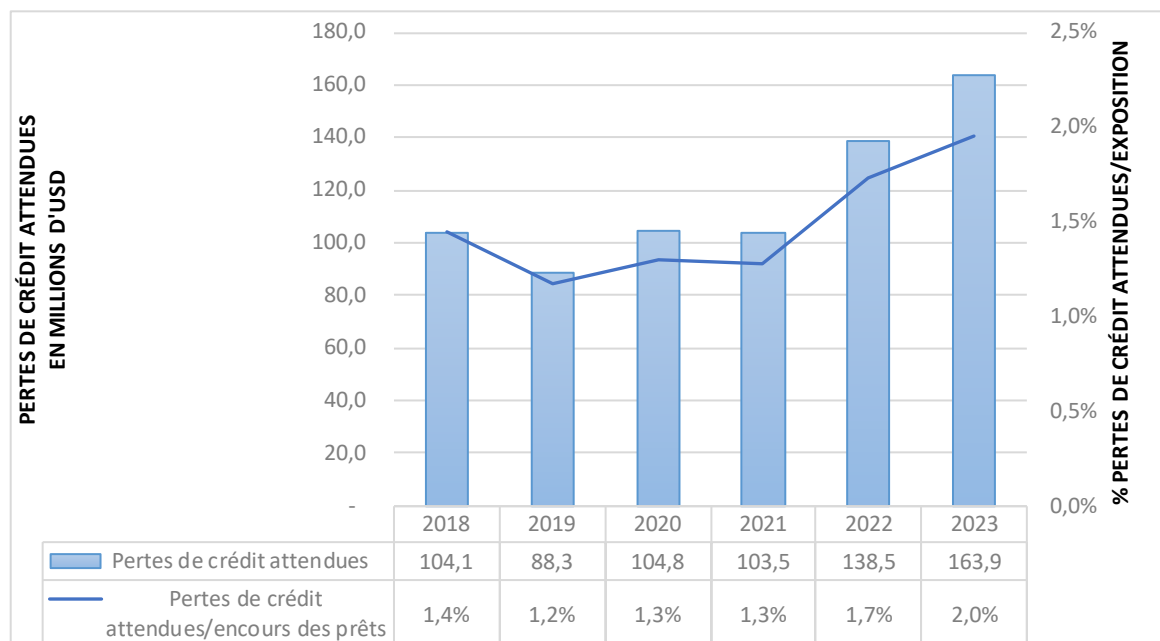
<i>De janvier à décembre 2023</i>	
Encaisse et placements	19,5
Engagements au titre des prêts	(38,4)
Autres sommes à recevoir et à payer	(2,1)
Prêts et dons	63,5
Total	42,5

19. Pour atténuer le risque de change, le FIDA veille à ce que les engagements contractés au titre des prêts et des dons non décaissés aient pour contrepartie des actifs libellés en devises du panier du DTS. Par conséquent, les exigences en fonds propres pour couvrir le risque de change sont calculées à partir de la position nette des actifs et des passifs dans chaque monnaie. Les fonds propres exigés à cette fin sont déterminés sur la base d'une simulation historique de chaque taux de change. Le bilan du FIDA reste largement libellé en DTS. Les actifs octroyés en euro sont presque entièrement couverts par des passifs libellés dans la même monnaie. En conséquence, la différence dans cette monnaie reste relativement faible. Pour protéger son profil de liquidité à court terme contre les fluctuations du risque de change, le Fonds veille à ce que la composition par monnaie de ses entrées de fonds prévues concorde avec celle de ses sorties de fonds pour les 24 mois à venir. Le FIDA détient suffisamment de fonds dans chaque monnaie pour financer les sorties nettes prévues pour les 24 mois à venir, compte tenu du niveau de tolérance de 10%.

20. **Risque de crédit.** Le risque de crédit est surveillé de près. L'annexe donne des informations détaillées par région.
21. Le Fonds jouit du statut de créancier privilégié et applique plusieurs mesures pour réduire le risque de défaut de paiement dans le cadre de ses opérations. Il peut notamment suspendre les décaissements des prêts dont le remboursement accuse un retard de plus de 75 jours (après le différé d'amortissement) et interrompre les décaissements relatifs à l'ensemble du portefeuille du pays concerné. Comme cela est mentionné plus haut, fin décembre 2023, le ratio de prêts improductifs (calculé à partir de l'encours total des prêts improductifs par rapport à l'encours total du portefeuille de prêts) s'est détérioré pour s'établir à environ 2,3%, contre 2,15% à la fin de 2022. On trouvera des informations complémentaires dans l'annexe.
22. Le calcul des pertes de crédit attendues est fondé sur des pondérations probabilistes, la valeur temps de l'argent et les meilleures informations prospectives incluant les tout derniers indicateurs macroéconomiques disponibles. La notion de pertes de crédit attendues repose sur un modèle comportant trois catégories tenant compte de l'évolution de la qualité de crédit depuis l'émission ou la comptabilisation initiale de l'instrument financier, c'est-à-dire depuis la date à laquelle les conditions de décaissement ont été satisfaites (pour les prêts). Le statut de créancier privilégié du FIDA reste solide, car les pays honorent le service de la dette du FIDA dans les délais prévus, et ce malgré les tendances macroéconomiques et les évaluations des agences de notation. Le graphique 2 présente l'évolution des pertes de crédit attendues sur la période 2018-2023. Fin 2023, ces pertes de crédit attendues représentaient 2,0% du solde de l'encours des prêts.

Graphique 2

Évolution des pertes de crédit attendues sur la période 2018-2023



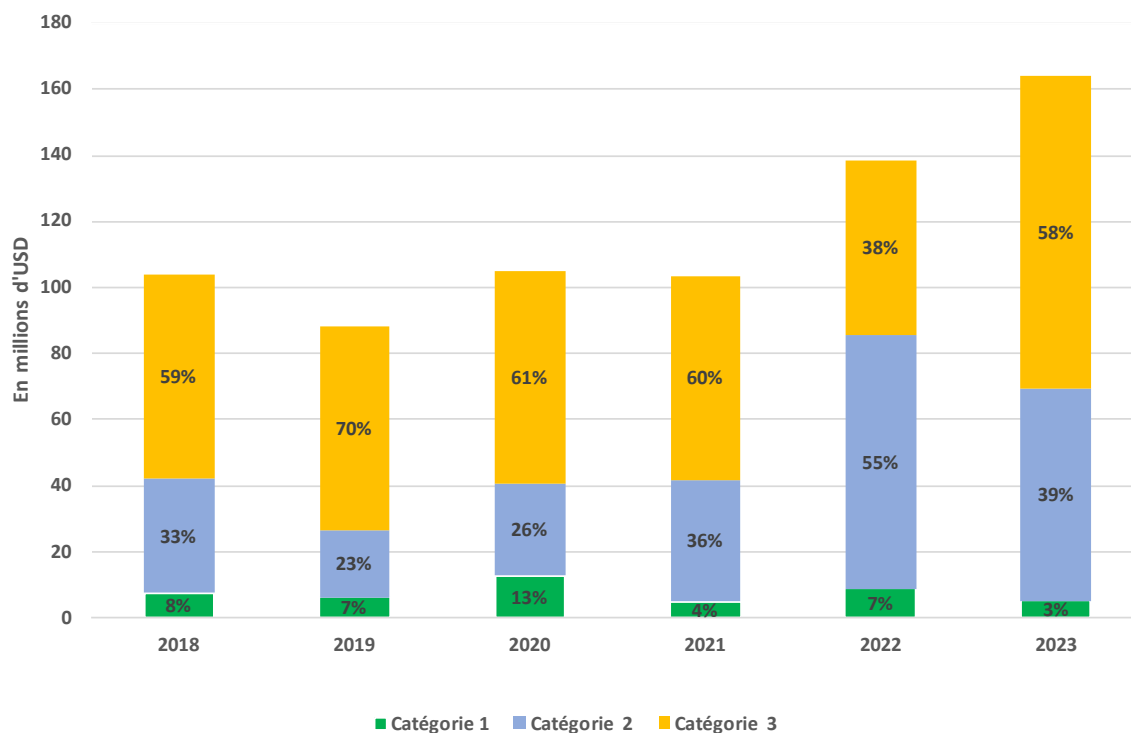
23. Fin décembre 2023, la provision pour pertes de crédit avait augmenté, s'établissant à 163,9 millions d'USD, contre 138,5 millions d'USD en 2022 (voir le tableau 6 ci-après). Cette augmentation est imputable à des facteurs concomitants, notamment:
- des scénarios macroéconomiques intégrant les effets des conflits et de l'instabilité;
 - une légère détérioration des notations de crédit des pays, certaines expositions étant passées de la catégorie 1 à la catégorie 2 et, dans d'autres cas, (Cuba et Niger) à la catégorie 3.

Tableau 6
Exposition et provision pour pertes de crédit, par catégorie
(En millions d'USD)

Catégorie	Décembre 2023			Décembre 2022			Différence	
	Exposition	%	Provision	Exposition	%	Provision	Exposition	Provision
Catégorie 1	7 840,8	68,7	5,2	7 994,3	70,8	8,8	(153,5)	(3,6)
Catégorie 2	3 256,0	28,5	64,3	3 108,3	27,5	76,7	147,7	(12,4)
Catégorie 3	314,4	2,8	94,4	195,8	1,7	53,0	118,6	41,5
	11 411,2		163,9	11 298,4		138,5	112,8	25,4

- **Catégorie 1 – prêts productifs.** La provision pour pertes sur prêt a été calculée avec l'horizon requis d'un an. L'exposition en cas de défaut globale de la catégorie 1 a diminué en raison du passage de certains pays en catégorie 2.
 - **Catégorie 2 – prêts sous-productifs.** Ces prêts montrent des signes de détérioration de la capacité de remboursement des débiteurs. La provision pour pertes sur prêt a été calculée pour l'ensemble du cycle de vie des prêts. Du fait de l'abaissement de leur note, certaines expositions sont passées en catégorie 2 (Équateur et État plurinational de Bolivie, par exemple). Il est important de noter que ces pays honorent le paiement de leurs remboursements à l'égard du FIDA aux échéances fixées.
 - **Catégorie 3 – prêts improductifs.** Les emprunteurs de la catégorie 3 (Liban, République bolivarienne du Venezuela, République populaire démocratique de Corée et Yémen) ont déjà eu des arriérés. Du fait d'éléments indiquant une forte détérioration de leur solvabilité et sous l'effet des sanctions internationales, Cuba et le Niger sont passés en catégorie 3 en 2023. Le FIDA s'entretient régulièrement avec ces pays pour favoriser un relèvement rationnel.
24. Le passage d'une catégorie à une autre dépend de l'évolution du risque de crédit de l'instrument financier entre la date de sa comptabilisation initiale et la date de clôture de l'exercice. Les améliorations, de même que les dégradations, peuvent ainsi faire varier les soldes des provisions pour dépréciation.
25. Le graphique 3 présente une ventilation détaillée des pertes de crédit attendues par catégorie pour la période 2018-2023.

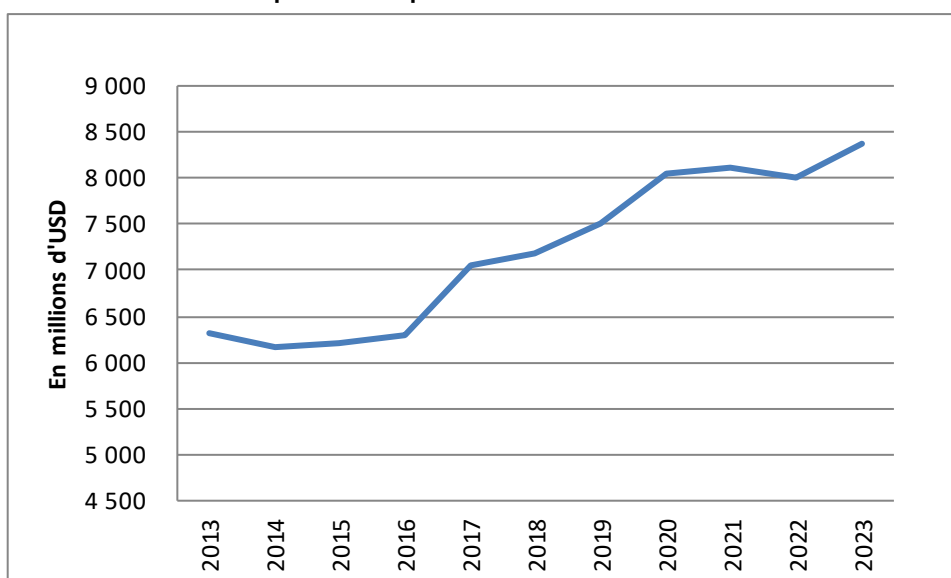
Graphique 3
Pertes de crédit attendues par catégorie pour la période 2018-2023



V. Activités opérationnelles du FIDA

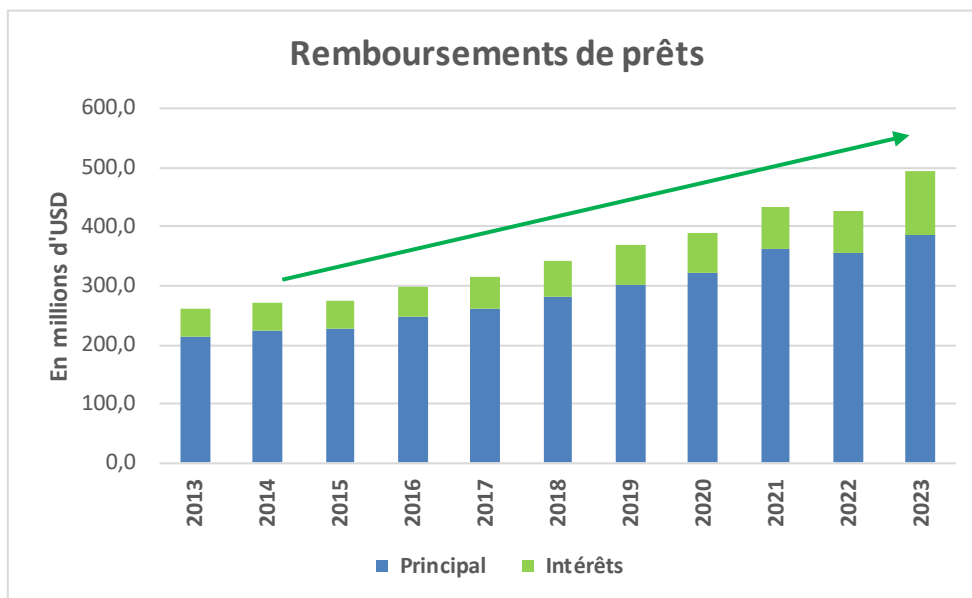
26. Au cours de l'année 2023, le Fonds a approuvé des prêts et des dons pour un montant total de 532,4 millions d'USD (contre 1,04 milliard d'USD en 2022). Pour plus de précisions, voir le tableau 7.
27. Le solde de l'encours des prêts augmente au fil des ans (comme le montre le graphique 4 ci-après). Le FIDA accorde la majorité de ses prêts à des conditions particulièrement concessionnelles, avec une période de remboursement pouvant aller jusqu'à 40 ans. Les prêts sont généralement décaissés sur une période moyenne de sept ans.

Graphique 4
Solde de l'encours des prêts sur la période 2013-2023



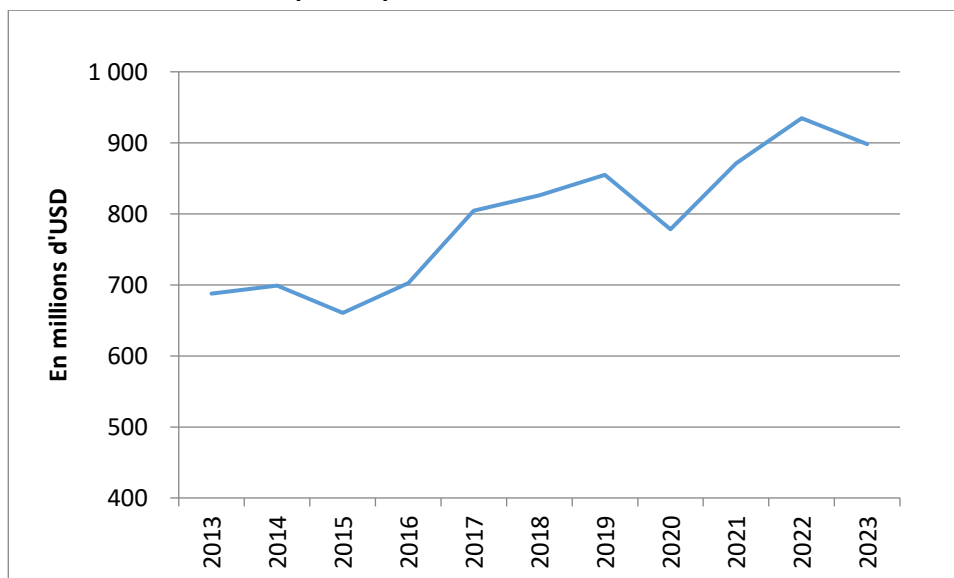
28. Au cours de l'année 2023, la tendance à la hausse des remboursements des prêts s'est poursuivie, pour atteindre un niveau record de 496 millions d'USD.

Graphique 5
Remboursements de prêts entre 2013 et 2023



29. Dans l'ensemble, les décaissements annuels en faveur des projets financés par le FIDA sous forme de prêts et de dons ont augmenté au fil des ans (voir le graphique 6 ci-dessous).

Graphique 6
Décaissements annuels pour la période 2013-2023



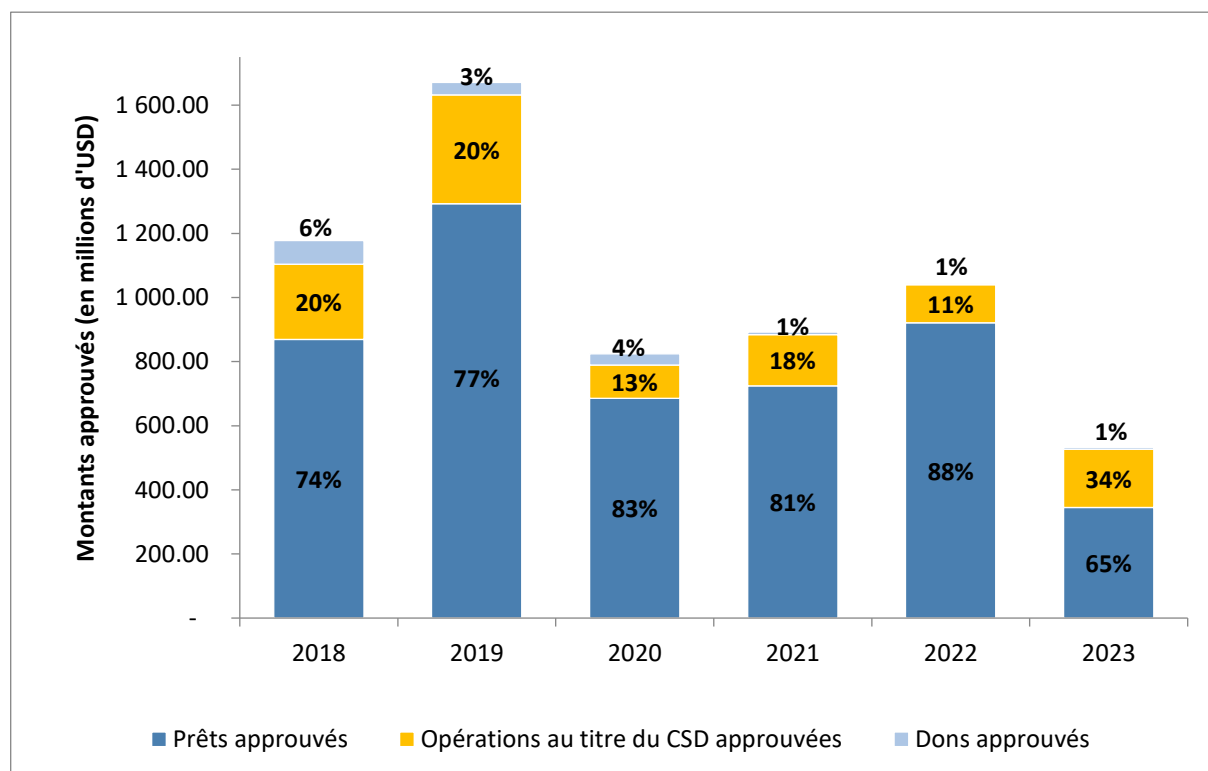
30. Le tableau 7 et le graphique 7 résument les informations relatives au volume des activités opérationnelles et aux prêts approuvés par type de produit.

Tableau 7
Flux et soldes des prêts et dons
(En millions d'USD – valeur nominale)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Prêts et dons approuvés						
Prêts	344,8	921,5	724,6	685,5	1 292,2	868,9
Dons aux pays fortement surendettés*	181,6	118,8	159,7	103,4	339,6	234,9
Dons	6	3,0	7,6	35,2	39,4	73,7
Total des prêts et dons approuvés	532,4	1 043,3	891,9	824,2	1 671,2	1 177,5
Encours/non décaissé						
Encours net des prêts	8 367,3	7 997,9	8 110,6	8 049,9	7 501,4	7 312,9
Prêts non décaissés	4 014,3	4 409,8	4 476,3	4 747,3	4 527,5	3 919,7
Opérations CSD non décaissées	887,0	887,3	965,3	1 005,1	1 061,5	901,7
Dons non décaissés	54,2	82,1	116,5	158,0	123,6	101,3
Décaissements						
Décaissements de prêts	691,4	735,5	662,8	558,4	626,0	627,1
Décaissements au titre du CSD	178,1	165,1	163,9	172,4	174,7	138,6
Décaissements de dons	28,7	33,3	44,4	47,3	54,1	59,8
Total des décaissements	898,2	933,9	871,1	778,1	854,8	825,6
Remboursements de prêts	495,5	427,8	432,6	390,5	370,5	341,9
Annulations et réductions	113,1	124,9	216,7	91,8	44,1	127,9

* Anciennement appelés « dons au titre du Cadre pour la soutenabilité de la dette (CSD) ».

Graphique 7
Prêts, opérations au titre du CSD et dons approuvés, par année
(Montants approuvés et pourcentages correspondants)



VI. Activités de financement du FIDA

31. Des instruments de contribution supplémentaires au titre des cycles de reconstitution du FIDA (essentiellement FIDA12) ont été reçus en 2023. En témoigne l'augmentation des fonds propres (contributions), qui ont atteint 10,4 milliards d'USD à la fin de 2023 (contre 10,2 milliards d'USD en 2022).

32. En 2023, le FIDA a encaissé un montant équivalant à 360,2 millions d'USD supplémentaires provenant d'emprunts souverains, de prêts concessionnels de partenaires et de l'émission de deux placements privés. Au cours de l'exercice, les remboursements du principal et des intérêts des emprunts se sont chiffrés à 112,8 millions d'USD (44,0 millions d'USD en 2022).
33. Fin décembre 2023, le montant total des emprunts atteignait 2,2 milliards d'USD (contre 1,9 milliard d'USD en 2022). Le ratio dette/fonds propres disponibles était ainsi de 29,0%, soit bien en deçà du plafond de 50% (24,9% à la fin de décembre 2022).

VII. Rapport du FIDA sur la prise en compte des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et de développement durable

34. En novembre 2023, le FIDA a publié son premier « rapport d'impact », conformément à son Cadre de financement du développement durable et aux principes de l'International Capital Market Association (ICMA).
35. Ce rapport fournit des informations sur l'utilisation des produits, les allocations et les résultats escomptés d'un ensemble de projets financés par l'émission de deux obligations durables en 2022, pour un montant total de 150 millions d'USD.
36. Ces deux obligations durables ont été émises dans le cadre du programme d'eurobons à moyen terme du FIDA, qui prévoit l'utilisation du montant total du produit des obligations pour financer des projets de développement. Par suite, le FIDA n'émettra que des obligations durables.
37. Depuis 2022, le FIDA prend part, en tant que membre votant, aux ICMA Principles et, en tant qu'émetteur ESG, s'engage à respecter les normes et directives internationales les plus strictes, telles qu'énoncées par l'ICMA, dans le but ultime de relier les marchés de capitaux mondiaux au développement rural et agricole.
38. Comme indiqué dans le rapport d'impact, le FIDA entend, grâce au produit de ces obligations, atteindre près de 2 millions de personnes, apporter à plus de 66 000 ménages un appui ciblé pour leur permettre d'améliorer leur nutrition, construire ou remettre en état des infrastructures liées à l'eau sur 19 500 hectares de terres, faire passer 105 400 hectares de terres sous une exploitation selon des pratiques résilientes face aux changements climatiques, et favoriser l'autonomisation et la participation à l'élaboration des décisions de 62 000 personnes. Il ne s'agit là que de quelques-uns des résultats attendus de ce financement.
39. Avec ces actions, le FIDA contribue directement à 8 objectifs de développement durable et indirectement à 14 autres.
40. Le FIDA publiera un rapport d'impact chaque année pour montrer de quelle manière le produit de ses obligations a contribué à sa mission et a bénéficié à la population cible de ses activités.
41. Tout au long de l'année 2024, le FIDA prendra les mesures nécessaires pour mettre en place les conditions qui garantiront la conformité avec les normes IFRS S1 et S2 en matière de développement durable.
42. La norme IFRS S1 exige d'une entreprise qu'elle communique des informations² sur les risques et possibilités que présentent ses activités au regard du développement durable, informations sur lesquelles les investisseurs pourront s'appuyer pour décider de lui fournir des ressources. Cette norme définit les modalités générales

² Ces informations doivent couvrir les processus de gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, ainsi que les cibles et indicateurs relatifs aux risques et possibilités au regard du développement durable.

concernant cette communication, et l'obligation de fournir un ensemble complet d'informations financières relatives au développement durable.

43. La norme IFRS S2 impose à une entreprise de communiquer des informations sur ses processus de gouvernance, sa stratégie, sa gestion des risques, ainsi que les cibles et indicateurs relatifs aux risques et possibilités que présentent ses activités au regard du climat. Les risques liés au climat se rapportent aux effets néfastes potentiels des changements climatiques sur une entreprise. Ils concernent à la fois les risques physiques (tels que ceux liés à l'augmentation de la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes) et les risques transitoires (liés aux politiques et aux changements technologiques).

VIII. États financiers concernant uniquement le FIDA

44. L'analyse ci-après concerne les appendices et notes associées pertinents (appendice D) des états financiers consolidés.

A. Bilan (appendice A)

Actif

45. **Liquidités et placements.** Le montant des liquidités et du portefeuille de placements, y compris les sommes à recevoir et à payer, a augmenté en 2023, pour atteindre environ 1,6 milliard d'USD (contre 1,4 milliard d'USD en 2022). Cette évolution cadre avec les scénarios de reconstitution des ressources et la Politique de liquidité. Des informations détaillées figurent dans le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour 2023.
46. **Instruments de contribution à recevoir et billets à ordre à encaisser.** Le montant net des sommes à recevoir a diminué, pour s'établir à 326,3 millions d'USD à la fin de 2023 (contre 550,8 millions d'USD à la fin de 2022). Ce chiffre se situe dans l'ordre de grandeur escompté pour le cycle de FIDA12, comme indiqué précédemment dans le présent document.
47. **Encours des prêts.** L'encours des prêts, déduction faite de la provision cumulée pour dépréciation des prêts et de la provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE, a atteint un total de 8,4 milliards d'USD en 2023 (contre 8,0 milliards d'USD en 2022). Cette augmentation s'explique par l'effet net des décaissements supplémentaires, des remboursements de prêts, des variations de change favorables et de l'évolution de la provision pour dépréciation des prêts (voir le tableau 8 ci-après).

Tableau 8

Encours des prêts

(En millions d'USD)

	2023	2022
Encours des prêts (principal)	8 601,1	8 232,0
Intérêts à recevoir	42,2	26,2
Encours des prêts en valeur nominale*	8 643,3	8 258,2
Provision cumulée pour dépréciation des prêts**	(174,6)	(151,4)
Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTTE	(101,4)	(108,9)
Encours net des prêts	8 367,3	7 997,9

* Soldes au 31 décembre.

** Solde correspondant aux pertes de crédit attendues et à l'allègement de la dette d'Haïti.

48. **Provision pour dépréciation des prêts.** Comme indiqué ci-dessus, la provision est calculée conformément à la norme IFRS 9. Les pertes de crédit pour dépréciation des prêts s'élevaient à 174,6 millions d'USD fin 2023 (contre 151,4 millions d'USD en 2022) et correspondaient à une provision pour pertes de crédit de 163,9 millions d'USD et à une provision de 10,7 millions d'USD pour l'allègement de la dette d'Haïti devant être absorbé par le FIDA.

49. **Allocation au titre de l'Initiative PPTTE.** La baisse, de 108,8 millions d'USD en 2022 à 101,4 millions d'USD, résulte principalement de l'allègement de dette intermédiaire accordé à la Somalie. Le FIDA participe à l'Initiative PPTTE depuis 1997 (voir l'appendice I des états financiers pour plus de précisions). Le montant total des allègements de dette consentis à ce jour s'élève à 499,8 millions d'USD, dont 387,7 millions d'USD au titre du principal et 112,1 millions d'USD au titre des intérêts.

Passif et fonds propres

50. **Endettement.** À fin décembre 2023, le passif au titre d'emprunts du FIDA s'élevait à 2 249,7 millions d'USD (contre 1 882,7 millions d'USD en 2022).
51. **Contributions.** Le tableau 9 ci-après fournit des informations sur l'état des contributions à FIDA12.

Tableau 9

Flux des contributions à FIDA12*

(En millions d'USD au taux de change de FIDA12)

FIDA12*	2023	2022
Annonces de contributions aux ressources ordinaires (A)	1 280,3	1 277,8
Instruments de contribution reçus (B)	1 189,1	1 079,7
Contributions annoncées mais non versées (A)-(B)	91,2	198,1

* En février 2021, le Conseil des gouverneurs a adopté la résolution 219/XLIV relative à la Douzième reconstitution des ressources du FIDA.

52. La Consultation sur FIDA13 s'est tenue durant l'exercice 2023. Les annonces de contribution faites pour ce cycle ont atteint un montant record de 1,34 milliard d'USD.
53. Un état détaillé des contributions des États membres à la reconstitution des ressources est présenté à l'appendice G des états financiers consolidés.

B. État du résultat global (appendice B)

Recettes

54. Le produit des intérêts et commissions de service perçus sur les prêts s'est chiffré à 123,6 millions d'USD en 2023 (contre 79,6 millions d'USD en 2022).
55. Le produit des liquidités et des placements a augmenté, atteignant 79,6 millions d'USD (contre 11,3 millions d'USD en 2022).

Dépenses

56. Les dépenses enregistrées en 2023 comprennent les dépenses engagées au titre du budget administratif de l'exercice et financées au moyen de fonds reportés des exercices précédents, ainsi que les dépenses afférentes au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA et les dépenses annuelles du Plan d'assurance maladie après la cessation de service (AMACS) du Fonds. Le tableau 10 met en comparaison les dépenses engagées en 2023 et en 2022 (voir appendice B).

Tableau 10
Frais de fonctionnement
(En millions d'USD)

Frais de fonctionnement	2023	2022	Variation +(-)
Traitements et indemnités du personnel			
Salaires et ajustements de poste	67,2	61,6	5,6
Autres indemnités*	42,9	47,1	(4,2)
Total partiel	110,1	108,7	1,4
Dépenses administratives courantes	31,7	27,0	4,7
Frais de consultants et dépenses non liées au personnel	52,7	49,8	2,9
Coûts directs d'investissement	1,6	5,4	(3,8)
Total	196,1	190,9	5,2
Dotation aux amortissements	12,4	12,2	0,2

* Ces montants comprennent notamment les indemnités de retraite, de rapatriement et de cessation de service, ainsi que les indemnités pour frais d'études.

57. Les montants ci-dessus comprennent les dépenses financées par d'autres sources, soit 14,1 millions d'USD (19,8 millions d'USD en 2022). Ces fonds concernent principalement les dépenses remboursables par le Gouvernement italien (8,3 millions d'USD en 2023, contre 8,0 millions d'USD en 2022), dont la contrepartie est inscrite en recettes.
58. Les soldes ci-dessus comprennent également les coûts relatifs au personnel local des bureaux de pays du FIDA, d'un montant total de 7,5 millions d'USD en 2023 (6,3 millions d'USD en 2022), ainsi que les frais de fonctionnement des bureaux et les dépenses relatives aux consultants, qui s'élèvent à 4,7 millions d'USD (contre 4,1 millions d'USD en 2022). L'administration des bureaux de pays est assurée par l'intermédiaire des accords de niveaux de services avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.
59. **Traitements et indemnités du personnel.** Les dépenses liées à la rémunération du personnel et aux ajustements de poste ont augmenté pour atteindre 110,1 millions d'USD (contre environ 108,7 millions d'USD en 2022). Cette hausse est liée à l'augmentation du nombre de postes équivalents temps plein en 2023.
60. **Dépenses administratives courantes et amortissement.** Les dépenses administratives courantes ont augmenté, passant de 27,0 millions d'USD en 2022 à 31,7 millions d'USD un an plus tard. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'augmentation des frais de mission du personnel.
61. **Frais de consultants et dépenses non liées au personnel.** L'augmentation du montant correspondant à ce poste, passé de 49,8 millions d'USD en 2022 à 52,7 millions d'USD en 2023, s'explique par l'augmentation du volume des prestations fournies par des consultants et d'autres organisations.
62. **Variations de change.** Une analyse détaillée figure aux paragraphes 17 à 19 ci-dessus.
63. **Plan d'assurance maladie après la cessation de service.** En 2023, comme les années précédentes, le FIDA a engagé un actuaire indépendant pour procéder à une évaluation de l'AMACS. La méthode adoptée ne s'écarte pas de celle de l'année précédente, et les hypothèses retenues tiennent compte des conditions actuelles du marché. L'évaluation actuarielle de l'AMACS fait apparaître un engagement de 109,1 millions d'USD à la fin de 2023 (contre 102,8 millions d'USD à la fin de 2022). En 2023, le FIDA a enregistré, pour les prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, une charge d'un montant net de 4,8 millions d'USD (intérêts et coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice).

Il en résulte une perte actuarielle nette latente de 1,4 million d'USD (contre un gain actuariel net latent de 62,2 millions d'USD en 2022). Cette évolution des engagements est principalement due aux conditions en vigueur sur le marché, qui ont également eu une incidence sur le taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de 2023, à savoir 3,9% pour le personnel recruté sur le plan international et 4,9% pour le personnel recruté sur le plan national (contre 4,2% en 2022).

État de la variation des bénéfices non distribués (appendice B1)

64. Le solde du déficit cumulé correspond au cumul des résultats financiers annuels découlant des opérations et des effets des variations de change, principalement parce que les soldes des prêts libellés en DTS ont été convertis en dollar des États-Unis, monnaie utilisée dans les documents d'information financière du FIDA. Ce solde est passé de 2,3 milliards d'USD à la fin de 2022 à 2,5 milliards d'USD à la fin de 2023. La perte annuelle totale globale de 231,2 millions d'USD enregistrée en 2023 a été prise en compte dans le solde des bénéfices non distribués susmentionnés.
65. La perte nette de 231,2 millions d'USD enregistrée en 2023 comprend: des recettes de 221,4 millions d'USD et des gains de change latents de 42,5 millions d'USD contrebalancés par des dépenses au titre des dons de 183,1 millions d'USD; des frais de fonctionnement (personnel, services de consultants et dépenses relatives aux fournisseurs) de 196,1 millions d'USD; des charges d'intérêt de 77,5 millions d'USD, des pertes actuarielles de 1,4 million d'USD, et d'autres provisions pour dépréciation des prêts et dépenses au titre de l'Initiative PPTE de 15,1 millions d'USD; d'autres dépenses d'un montant de 21,7 millions d'USD.
66. Conformément aux exigences des IFRS, la Réserve générale représente l'affectation des bénéfices non distribués. Entre 1980 et 1994, le Conseil d'administration a approuvé plusieurs transferts, qui ont porté la Réserve générale à son niveau actuel de 95 millions d'USD.
67. Les aspects à prendre en compte pour l'évaluation des transferts annuels à la Réserve générale sont les suivants: le solde global de l'excédent ou du déficit accumulé; les facteurs sous-jacents du revenu annuel net ou de la perte annuelle nette, en particulier les soldes des pertes et gains latents³.
68. Sachant que le FIDA affichait une perte globale nette de 231,2 millions d'USD et que le montant des bénéfices nets non distribués demeurerait négatif (de l'ordre de -2,5 milliards d'USD) fin 2023, il n'était pas recommandé de procéder à un transfert à la Réserve générale à la fin de 2023.

C. État du résultat global ajusté

69. Un état du résultat global ajusté, donnant des informations détaillées compte tenu des particularités du modèle opérationnel du Fonds sur lesquelles les estimations comptables n'ont pas d'incidence, est présenté afin de mieux rendre compte des résultats annuels du FIDA. Il ne s'agit pas d'un état conforme aux normes IFRS, mais plutôt d'un rapport de gestion.
70. L'état du résultat global du FIDA est ajusté pour exclure les éléments suivants:
 - **Financement du développement.** Il s'agit des dépenses au titre des dons (principalement à des pays endettés) dans le cadre de l'Initiative PPTE. D'un point de vue comptable, ces éléments sont traités comme des dépenses, alors qu'ils sont directement financés par les contributions à la reconstitution des ressources (fonds propres).

³ L'article XIII du Règlement financier du FIDA dispose que « le Conseil d'administration fixe le montant des transferts annuels de l'excédent accumulé à la Réserve générale, compte tenu de la situation financière du Fonds dans le contexte de l'examen/approbation des états financiers vérifiés annuels du Fonds ».

- **Gains et pertes résultant de l'évolution des taux de change.** Le FIDA conduit ses opérations dans diverses monnaies. Les fluctuations du dollar des États-Unis par rapport aux autres monnaies et, en particulier, par rapport au taux de change du DTS sont depuis longtemps source de volatilité dans les comptes du FIDA. La conversion de ces éléments en dollar des États-Unis aux fins d'information a invariablement généré des mouvements de change qui apparaissent comme des pertes ou des gains latents dans l'état du résultat global du FIDA, et qui ne représentent pas nécessairement un risque financier.
- **Gains/pertes actuariels du régime de prestations postérieures à l'emploi.** Le FIDA a créé un fonds fiduciaire pour mettre de côté les actifs nécessaires pour financer le régime de prestations postérieures à l'emploi. Les actifs détenus par le fonds fiduciaire sont suffisants pour couvrir les engagements en termes actuariels.

71. Le résultat ajusté du FIDA pour 2023 était de -72,7 millions d'USD (contre -105,3 millions d'USD en 2022). L'exercice 2023 s'est caractérisé par une hausse des taux d'intérêt, qui a entraîné un accroissement du produit des prêts, elle-même partiellement compensée par une augmentation des charges d'intérêt sur les emprunts contractés.

Tableau 11
État du résultat global ajusté
(En milliers d'USD)

	2023	2022
Recettes		
Produit des prêts	123 572	79 638
Produit/(pertes) sur liquidités et placements	79 633	11 320
Autres recettes	18 168	23 127
Total des recettes	221 375	114 085
Frais de fonctionnement	(194 922)	(189 643)
Charges d'intérêt relatives au passif financier et aux locations	(77 507)	(17 028)
Dotations aux amortissements	(12 428)	(12 236)
Total des dépenses	(284 857)	(218 907)
Comptabilité de couverture – (perte)/profit	(9 281)	(526)
(Perte)/profit net(te) (a)	(72 763)	(105 348)
Rapprochement avec l'état du résultat global ajusté		
Frais de fonctionnement imputés au titre du Mécanisme pour l'action climatique du FIDA	(1 168)	(1 231)
Dépenses au titre des dons	(183 247)	(174 070)
Initiative PPTE – dépenses/gains	6 875	(106 165)
Provision pour dépréciation des prêts	(22 007)	(34 949)
Variation de la provision pour l'AMACS	(1 361)	62 205
Variations de change	42 494	(339 637)
Sous-total des éléments de rapprochement (b)	(158 414)	(593 845)
Total des éléments du résultat global – produit/(pertes) (a+b)	(231 177)	(699 193)

D. État des flux de trésorerie – FIDA seulement (appendice C)

72. L'appendice C présente les variations de la trésorerie et des placements non soumis à restriction figurant au bilan.
73. Les décaissements au titre des dons du FIDA sont tombés à 28,7 millions d'USD (contre 33,3 millions d'USD en 2022).

74. Les décaissements en faveur des pays les plus endettés (anciennement CSD) se sont élevés à 178,1 millions d'USD en 2023 (contre 165,2 millions d'USD en 2022).
75. Les décaissements au titre des prêts du FIDA ont représenté 691,4 millions d'USD en 2023 (contre 735,5 millions d'USD en 2022).
76. En 2023, le FIDA a encaissé des emprunts supplémentaires, dont des prêts concessionnels de partenaires pour un total de 360,2 millions d'USD (contre 459,8 millions d'USD en 2022). Au cours de l'année, le Fonds a remboursé 112,8 millions d'USD au titre du principal et des intérêts des emprunts contractés (contre 44,7 millions d'USD en 2022).
77. Les versements en espèces et les tirages sur billets à ordre au titre des contributions aux reconstitutions des ressources ont atteint au total 412,5 millions d'USD en 2023 (contre 366,1 millions d'USD en 2022).
78. Les contributions autres que celles destinées aux reconstitutions ont atteint un montant total de 13,9 millions d'USD en 2023 (contre 13,5 millions d'USD en 2022).

IX. Contrôle interne de l'information financière et gouvernance des risques

79. Depuis 2011, le FIDA inclut dans ses états financiers une déclaration de la direction sur l'efficacité du cadre de contrôle interne de l'information financière du FIDA. Une attestation des auditeurs externes (PricewaterhouseCoopers) concernant la fiabilité de la déclaration de la direction est également incluse depuis 2012.
80. Le FIDA considère que le référentiel adopté en 2013 par le Comité des organisations coparrainantes de la Commission Treadway constitue une base appropriée pour l'approche de la direction en matière d'évaluation de l'efficacité du contrôle interne de l'information financière.
81. L'utilisation par la direction de ce cadre de contrôle interne pour les autoévaluations témoigne de la détermination du FIDA à assurer l'efficacité des contrôles internes. Cette posture vigilante place le FIDA au niveau des meilleures pratiques dans ce domaine et fournit un tableau complet des processus qui, au FIDA, sous-tendent la préparation des états financiers et la mise en œuvre de contrôles internes sur les transactions ayant une incidence sur ses états financiers.
82. Les contrôles internes de l'information financière font chaque année l'objet d'un audit interne et externe destiné à en vérifier l'efficacité. Les tests reposent sur 34 flux de processus répartis dans 5 divisions qui ont donné lieu au recensement de 78 contrôles clés.
83. En 2023, le FIDA a continué de renforcer ses activités de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, ainsi que le contrôle des sanctions et les mesures connexes d'atténuation des risques afin de réduire le risque que le Fonds s'expose à un important préjudice de réputation, subisse de graves pertes financières ou engage sa responsabilité juridique. Le FIDA a également adopté des mesures de protection des données personnelles, s'alignant ainsi de manière globale sur les meilleures pratiques du secteur.
84. Enfin, la gestion fiduciaire et la gestion des risques ont été consolidées par l'approbation de la Politique de gestion globale des risques et de l'Exposé de l'appétence pour le risque au FIDA, qui sont désormais appliqués par les nouveaux comités techniques de gouvernance des risques.

Rapport de situation sur les arriérés de paiement au titre du principal, des intérêts et des commissions de service

Le présent document fournit aux représentantes et représentants au Conseil d'administration des informations concernant la situation des arriérés (plus de 75 jours) au 31 décembre 2023.

Tableau 1
Évolution des arriérés de paiement par région
(Au 31 décembre 2023)

Région	Nombre de prêts	En milliers d'USD			Pourcentage
		Principal	Intérêts et commissions de service	Total des arriérés	
Afrique de l'Ouest et du Centre					
Au 31 décembre 2023	32	3 961	1 092	5 053	5%
Au 31 décembre 2022	9	1 209	360	1 569	1%
Afrique orientale et australe					
Au 31 décembre 2023	1	320	33	353	0%
Au 31 décembre 2022	1	44	41	85	0%
Asie et Pacifique					
Au 31 décembre 2023	3	25 539	4 661	30 200	31%
Au 31 décembre 2022	3	23 748	4 180	27 928	27%
Amérique latine et Caraïbes					
Au 31 décembre 2023	7	5 523	1 657	7 180	7%
Au 31 décembre 2022	7	5 283	632	5 915	6%
Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe					
Au 31 décembre 2023	37	45 929	8 732	54 661	56%
Au 31 décembre 2022	41	54 706	14 422	69 128	66%
Total, toutes régions					
Au 31 décembre 2023	80	81 272	16 175	97 447	
Au 31 décembre 2022	61	84 990	19 635	104 625	

Note: Les chiffres de 2022 ont été retraités du fait de l'application du seuil de minimis établi.